

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 10 mai 2016 à 19 h 00 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Était absent : M. Gilles Ducharme

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

ORDRE DU JOUR

1. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
2. Autorisation d'achat de mobilier pour l'aménagement du terrain face à la murale;
3. Travaux de construction de la plate-forme en béton.

77-05-2016

1. **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux suivants :

- Remplacer un ponceau dans le 5^{ème} Rang dans le base de la côte;
- Remplacer un ponceau dans le chemin Petit;
- Remplacer deux ponceaux dans le 6^{ème} Rang (côté Roxton Pond);
- Remplacer un ponceau dans le 5^{ème} Rang (partie asphaltée);
- Rechargement d'une partie du 6^{ème} Rang;

Adoptée

78-05-2016

2. **Autorisation d'achat de mobilier pour l'aménagement du terrain face à la murale**

CONSIDÉRANT QU'une demande au pacte rural a été présentée afin d'aménager le terrain face à la murale;

CONSIDÉRANT QU'une table à pique-nique et un couvercle de poubelle doit être acheté pour compléter l'aménagement du terrain;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par M. Éric Beauregard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat auprès de la compagnie Go-Élan selon les prix fournis par la soumission datée du 27 avril 2016.

Adoptée

79-05-2016

3. **Travaux de construction de la plate-forme en béton**

CONSIDÉRANT QU'une demande au pacte rural a été présentée afin d'aménager le terrain face à la murale;

CONSIDÉRANT QUE le projet inclut la construction d'une plate-forme de béton;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. Bernard Bédard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les employés municipaux à engager les entrepreneurs nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Adoptée

80-05-2016

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Éric Beauregard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 20.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

